



HAL
open science

Licence Génie civil

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Génie civil. 2016, Université d'Angers. hceres-02037781

HAL Id: hceres-02037781

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037781>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Génie civil

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Science, technologie et ingénierie

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Génie Civil* est rattachée à l'UFR ESTHUA Tourisme et culture (Études supérieures de tourisme et d'hôtellerie de l'Université d'Angers). Les objectifs sont de fournir aux étudiants des compétences en maintenance et en gestion dans le secteur immobilier. La licence *Génie civil* est fortement professionnalisante et est constituée des deux parcours :

- *Bâtiment, sécurité et environnement* (option A).
- *Équipements techniques et bâtiments* (option B).

Cette formation s'inscrit dans le dispositif « Égalité des chances » et intègre une part importante d'étudiants issus de bacs technologiques et professionnels. La seconde année de l'option B se déroule en apprentissage.

Cette licence qui existait précédemment sous l'intitulé *Ingénierie des services* est ouverte depuis 2014 sous la mention *Génie Civil*.

Synthèse de l'évaluation

Le dossier est difficile à lire en raison du manque de renseignements sur la formation. Trop de rubriques restent vides. Ce manque d'informations nuit fortement à l'évaluation de la formation. Aucune explication n'est fournie sur les choix qui ont présidé au changement d'intitulé qui a pourtant sans doute été accompagné d'une révision conséquente des contenus. En effet, par exemple, seuls les enseignements de la première année sont présentés. L'organisation originale en un parcours long (option A) et parcours court (option B) est peu explicitée, en particulier sur les possibilités offertes à l'issue de cette option B, pour laquelle aucune troisième année n'est prévue. De plus à part l'apprentissage, il est difficile de voir la différence entre les deux parcours.

La place donnée aux stages et à la professionnalisation est très importante. Ainsi, l'ancrage dans le secteur d'activité permet de justifier cette formation, mais elle devrait être remaniée dans son ensemble. Des enseignements scientifiques devraient a minima être présents pour émarger au domaine Sciences et techniques (Mathématiques, Physique, Informatique...) et complétés par les spécificités telles que résistance des matériaux, béton armé, construction métallique, CAO-DAO en adéquation avec le référentiel de compétences de la mention.

Dans cette licence, les enseignements ne correspondent pas aux enseignements classiques d'une licence *Génie civil* auquel le dossier fait pourtant référence. Cette formation très rapidement spécialisée pose en l'état question sur le devenir des diplômés actuels dont la poursuite d'études dans un master à dominante génie civil n'est pas compatible avec les enseignements de licence.

Points forts :

- La licence s'inscrit dans le dispositif « Égalité des chances », elle accueille un nombre important de bacheliers technologiques et professionnels.
- Les stages, quel que soit le parcours choisi, sont importants dans la licence. La deuxième année du parcours B s'effectue en apprentissage, d'où un lien fort avec le secteur d'activité.

Points faibles :

- L'intitulé de la mention n'est pas adapté aux enseignements et objectifs présentés.
- La troisième année de licence est absente pour l'option B.
- La spécialisation est trop rapide pour une éventuelle réorientation.
- Le contenu de la licence n'est pas suffisamment détaillé.
- L'organisation et le pilotage de la formation ne sont pas détaillés.
- Le dossier n'est pas suffisamment documenté, il n'y a pas suffisamment de données (quantitatives et qualitatives) et quand elles sont présentes, elles ne sont pas analysées (effectifs et bacs d'origine, taux de réussite, poursuite d'études, etc.)
- Pas d'adossement à la recherche.
- Pas d'ouverture à l'international, particulièrement en termes de mobilité étudiante entrante et sortante.

Recommandations :

Outre la réflexion sur la poursuite d'études à prévoir pour l'option B, afin de présenter un cursus complet en trois ans, il serait pertinent de questionner la pertinence des deux options. De plus, il est nécessaire de procéder à un choix, soit en conservant l'intitulé *Génie civil*, impliquant de fait, la mise en adéquation des contenus, soit en repositionnant le cursus.

Dans les deux cas, ce cursus ne peut pas rester en l'état. En effet, un étudiant diplômé de cette licence mention *Génie civil* n'aura pas les pré-requis nécessaires à la réussite en master mention *Génie civil*, formation qu'il est en droit d'intégrer avec la validation de cette licence.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>Le cursus est assez original. Il s'inscrit dans le dispositif « égalité des chances » et propose deux options l'une classique en trois ans et l'autre, du type diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), en deux ans avec la deuxième année en apprentissage. Néanmoins, les deux parcours sont dissymétriques. Le parcours B (en deux ans) n'est pas une licence.</p> <p>Par ailleurs, le dossier doit présenter le bilan d'une formation. Or seule la L1 est présentée (ouverte en 2014) et non le cursus entier. On ne peut pas évaluer l'ensemble de la licence, ni analyser la transformation de la licence <i>Ingenierie des services</i> vers la mention <i>Génie civil</i>. De fait, il n'apparaît nulle part la « dimension génie civil » dans le dossier.</p> <p>De plus, le contenu présenté en L1 est déjà très appliqué à un secteur d'activité. Une licence s'écrivant dans une logique LMD du domaine Sciences & technologie et santé doit apporter des compétences dans les sciences de base (Maths, Physique, Info) afin de pouvoir offrir des possibilités de réorientations.</p> <p>Les débouchés en termes de métiers présentés (par exemple technicien de maintenance dans le secteur immobilier) ne correspondent pas à ceux visés par une licence <i>Génie civil</i>.</p> <p>Un diplômé de cette licence GC ne pourra pas intégrer un master GC. Il y aura un problème de mobilité des diplômés. La mention <i>Génie civil</i> n'est pas appropriée.</p>
Environnement de la formation	<p>La formation répond à une forte demande des collectivités et des entreprises. Il n'y a pas de formations semblables au niveau national, mais cela reste déclaratif, il manque une analyse des formations proches (licences professionnelles sans doute) existantes. L'environnement socio-économique n'est pas décrit, alors que la formation est très proche du terrain. Certes, il n'y a pas d'équivalent à l'option B (DEUST), mais il existe des BTS et DUT dans le domaine du Génie Civil.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est renseignée a minima : elle est constituée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs et de vacataires professionnels sans que ça ne soit quantifié. Très peu d'intervenants appartenant au domaine du génie civil. La présentation générale des intervenants est celle de la licence LMD économie et gestion, ingénierie des services de l'UFR ITBS (Ingénierie du tourisme du bâtiment et des services). L'organisation et le pilotage de la formation ne sont pas détaillés. Le jury est constitué du responsable licence ainsi qu'un président de jury, deux responsables de parcours et un responsable par année. Ils sont actifs dans le cadre de l'amélioration de la formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Il est difficile d'avoir du recul car les chiffres fournis ne portent que sur l'année 2014-2015, ou s'appuient sur la licence <i>Ingénierie des services</i> et il n'est pas suffisamment expliqué dans le dossier en quoi les deux formations diffèrent pour en faire une analyse extérieure. Le recrutement est régional (Pays de Loire). Les effectifs ne sont ni quantifiés, ni analysés quant aux bacs d'origine, les taux de réussite sont donnés succinctement, sans détails. Seuls les effectifs sont présents dans le dossier : 31 étudiants en première année (2014). Cette licence est très professionnalisante (en fin de DEUST par exemple) bien qu'aucune étude sur l'insertion professionnelle ne soit fournie dans le dossier.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Aucun adossement à la recherche. Il n'existe pas de laboratoire de recherche local en Génie civil. Dans une possible future évolution vers un CMI (pour renforcer la mobilité des étudiants), le socle licence <i>Génie civil</i> n'est pas présent.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est importante pour cette licence. Les stages occupent une place importante. En effet, en première année, un stage de huit semaines est obligatoire en option B et est optionnel pour l'option A. En deuxième année, un stage de trois mois est prévu pour l'option A, l'option B est en apprentissage. Il existe un projet personnel professionnel (pour une cinquantaine d'heures en L1). Il est très difficile de se retrouver dans la fiche RNCP. Son intitulé est <i>droit, économie, gestion</i> mention <i>Ingénierie des services</i> (non mise à jour). Le génie civil n'apparaît pas explicitement dans cette fiche, ce qui la rend illisible pour cette formation. Des conférences, des salons facilitent les échanges étudiants/entreprises et les visites de site.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Il n'y a pas de projet tuteuré, mais les stages occupent une place importante qui permet de construire très tôt le projet de l'étudiant. Deux stages de trois mois minimum sont organisés pour l'option A, en début de L2 et fin de L3. Pour l'option courte, un stage d'un mois est prévu dès en L1 suivi de l'année de L2 en alternance. Le suivi et les évaluations des stages s'effectuent par un rapport et un oral. C'est un point positif pour cette licence non pluridisciplinaire. Néanmoins, aucune analyse qualitative ou quantitative sur le type de stage effectué n'est présente dans le dossier.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Très peu d'informations sur ce point dans le dossier. Pas de mobilité internationale (entrante ou sortante) des étudiants ou non renseignée. Il existe la possibilité d'un semestre d'étude à l'étranger sans plus de précisions. Il n'est pas dit quelles langues sont enseignées et pour quel volume horaire. Visiblement, il n'y a pas de certification en langues préparée.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le bassin de recrutement est essentiellement local. Une part importante des primo-entrants est issue des bacs technologiques et professionnels. Cela devrait être quantifié, analysé et justifié. De plus, l'absence de tests de positionnement et de dispositif de mise à niveau pose question dans ce contexte. Les passerelles sont possibles du parcours B au parcours A, ce qui pose question sur l'intérêt de la coexistence de ces parcours. Il n'y a pas de dispositif spécifique d'accompagnement des étudiants. Au niveau de l'aide au recrutement, une présentation est faite dans les lycées, BTS et DUT, en particulier dans les établissements d'origine des étudiants. Présence dans les salons locaux. En L3, recrutement en DUT/BTS de 15-20 étudiants (50 % promo) Pas de mise à niveau et de dispositif favorisant la réussite pour le niveau L3 pourtant très hétérogène. Une réorientation est présentée, mais vu la spécificité de la formation, celle-ci est difficile dans un autre cursus <i>Génie Civil</i>.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La deuxième année du parcours B s'effectue en apprentissage. 1 à 2 étudiants par année sont en formation continue et il y a 1 à 2 VAE par année.</p> <p>L'essentiel des enseignements s'effectue en présentiel (hormis le projet). Les informations fournies sont trop succinctes pour cet item.</p> <p>Il n'y a pas de description précise des modalités de contrôle des connaissances (MCC).</p> <p>Peu de place est réservée au numérique, à part l'utilisation de Moodle pour l'échange de documents.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation s'effectue majoritairement en contrôle continu même s'il existe des examens terminaux pour quelques enseignements. La constitution du jury n'est pas détaillée. Cet item est trop peu renseigné et qualitativement et quantitativement.</p> <p>Les modalités de contrôles des connaissances ne sont pas détaillés pour chaque UE. Seuls les enseignements de la L1 sont connus. Trop peu d'informations sur ce point sont donnés dans le dossier.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'y a pas de suivi de l'acquisition des compétences et le supplément au diplôme n'est pas fourni.</p> <p>Le champ sur les modalités des compétences acquises n'est pas détaillé et le champ sur l'évaluation des compétences transverses est trop peu renseigné. Cela pose la question du suivi des apprentis.</p>
Suivi des diplômés	<p>Il n'y a rien dans le dossier sur ce point car ce « suivi n'a pu être mis en œuvre au niveau de la licence ». Il devait pourtant être possible d'apporter des informations sur les poursuites d'étude en se basant sur la licence qui précède la licence <i>génie civil</i>.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il ne semble pas y avoir de conseil de perfectionnement (au sens où il faudrait l'entendre) propre à la licence. Il existe par contre un conseil de perfectionnement au niveau de l'UFR, mais ses missions ne sont pas décrites dans le dossier. Il est présidé par un professionnel et comprend des étudiants élus, des responsables de formation, le directeur de département et deux représentants de l'administration. Le pilotage pédagogique n'est pas non plus clairement expliqué.</p> <p>Il y a un à deux référents étudiants, mais leur rôle n'est pas bien établi.</p> <p>L'évaluation des étudiants est organisée par l'Université.</p> <p>L'autoévaluation est effectuée lors du conseil de perfectionnement et des réunions spécifiques.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Science, technologie et ingénierie
Type (Licence, LP, Master)	Licence
Intitulé du diplôme	Génie civil
Responsable de la formation	

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>La Licence proposée n'a pas de réelle équivalence dans le paysage universitaire français puisque, bien que sa mention s'intitule Génie Civil, elle ne forme pas aux métiers visés par une Licence Génie Civil classique, mais à des métiers dans le domaine de la maintenance immobilière et la sécurité.</p> <p>L'explication à cette appellation provient du fait que, le ministère imposant une liste de mentions de licence, celle qui se rapprochait le plus du contenu de notre licence était l'appellation Génie Civil.</p>

Analyse

Environnement de la formation	
Observations	<p>La Licence proposée n'a pas de réelle équivalence dans le paysage universitaire français puisque, bien que sa mention s'intitule Génie Civil, elle ne forme pas aux métiers visés par une Licence Génie Civil classique, mais à des métiers dans le domaine de la maintenance immobilière et la sécurité.</p> <p>Par contre, certaines licences professionnelles, formant au métier de responsable technique de patrimoines immobiliers, existent sur le plan national, et notamment la Licence Professionnelle "Gestionnaire Technique de Sites Immobiliers" à l'UFR ESTHUA de l'Université d'Angers.</p>

Equipe pédagogique

Observations	<p>L'équipe pédagogique associe, dans les différents domaines du génie civil, du génie électrique, du génie civil, de la communication, de la gestion et de la maintenance immobilière :</p> <ul style="list-style-type: none">- 7 enseignants-chercheurs (1 PR et 6 MC)- 4 enseignants du second degré- 6 vacataires professionnels qui apportent une approche plus opérationnelle et contribuent à diffuser la culture technique spécifique aux champs- une dizaine de professionnels du secteur de la maintenance immobilière et de la sécurité
--------------	---

Place de la professionnalisation

Observations	<p>La fiche RNCP renseignée correspondait à l'ancienne appellation de la licence "Droit, économie, gestion mention Ingénierie des services". Le changement d'appellation en licence "Génie civil" ayant été fait en cours de contrat, la mise à jour de cette fiche RNCP n'a pas été faite, elle le sera pour le prochain contrat</p>
--------------	---

Place des projets et stages

Observations	<p>Une partie des enseignants-chercheurs et enseignants du second degré de l'équipe pédagogique se partage les suivis de stage et d'apprentissage, prend part aux jurys de soutenances orales de fin de stage et d'apprentissage, et participe régulièrement à des réunions avec les responsables en entreprises.</p> <p>Chaque année, un stage est proposé dans divers types d'établissements : hôtels, hôpitaux, collectivités territoriales, bailleurs sociaux, centres commerciaux, banques/assurances, industrie... sur des thématiques majoritairement en lien avec la maintenance immobilière ou la sécurité, mais aussi parfois le suivi de chantier, la réhabilitation ou la conduite de travaux.</p> <p>En L2 option B, l'année se passe par apprentissage dans des structures du même type que celles présentées ci-dessus.</p> <p>Concernant les projets, les apprentis de 2ème année de licence se voit proposer un projet tuteuré tout au long de l'année auquel s'ajoute un projet technique sur un thème particulier en lien avec l'amélioration de la maintenance. En 3ème année, l'ensemble de la promotion travaille durant l'année sur un projet technique portant sur un cas concret.</p>
--------------	--

Place de l'international

Observations	<p>Une seule langue, l'anglais, est enseignée</p>
--------------	---

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Observations	<p>Les étudiants, en première année viennent presque exclusivement des Pays de la Loire et en majorité du Maine et Loire. Le recrutement en troisième année est national.</p> <p>En première année, les étudiants sont issus principalement de bacs scientifiques ou technologiques : environ 1/3 des étudiants sont issus d'un Bac Pro, 1/3 des étudiants d'un Bac STI, le dernier 1/3 regroupant principalement des Bac S et ES. Chaque année également, viennent s'ajouter à ces étudiants quelques profils "atypiques" (reconversion d'étudiants venant de médecine, lettres ou en formation continue)</p> <p>En troisième année, la moitié de la promotion est constituée d'étudiants issus de la L2, l'autre moitié étant constitué principalement d'étudiants issus de DUT Génie Civil, BTS Domotique, BTS Electrotechnique...</p>
--------------	---

Suivi de l'acquisition des compétences

Observations	<p>Le suivi des apprentis se fait via un carnet de liaison qui permet à l'entreprise comme au responsable de formation à l'université de se tenir au courant des compétences acquises et de l'évolution de l'apprenti à chaque alternance.</p> <p>En plus d'échanges par téléphone ou par mail tout au long de l'année, au moins un déplacement dans l'entreprise d'accueil est effectué par un enseignant de l'équipe pédagogique.</p>
--------------	---

Suivi des diplômés

Observations	<p>Les étudiants issus de L3 choisissent presque tous d'intégrer un master, principalement le Master Maintenance Immobilière et Sécurité de l'Université d'Angers, quelques autres orientant leur poursuite d'études vers un Master plus en lien avec le Génie Civil, dans une autre université.</p> <p>Les étudiants issus du parcours B choisissent en fin de deuxième année :</p> <ul style="list-style-type: none">- majoritairement de poursuivre leurs études dans une licence professionnelle (en particulier la licence professionnelle Bâtiment et Construction, spécialité Gestionnaire Technique de Sites Immobiliers),- dans certains cas, d'intégrer la troisième année de licence Génie Civil dans l'optique de poursuivre en master (ce sont généralement des étudiants qui, pour des raisons financières, ont effectué leur deuxième année par apprentissage, tout en sachant qu'ils souhaiteraient continuer ensuite en L3),- pour les autres, d'intégrer directement la vie active.
--------------	---

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations	<p>La politique de l'UFR étant un conseil de perfectionnement unique regroupant toutes les sensibilités de métiers, il n'y en a donc pas de spécifique à cette licence.</p> <p>Pour le prochain contrat, l'éventualité d'un conseil de perfectionnement spécifique à cette licence est à l'étude</p>
--------------	--

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

